



**Direction de la Jeunesse, des Sports  
et de la Cohésion Sociale**

**POLE COHESION SOCIALE**

## **Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté :**

### **Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt 2020 pour la labellisation « Point conseil budget ».**

**L'appel à manifestation pour la labellisation de 250 PCB supplémentaires est ouvert sur l'ensemble du territoire national du 5 juin au 31 juillet 2020 à minuit (heure de France hexagonale).**

**Les candidatures pour Mayotte doivent être transmises par courriel ou courrier à la direction de la jeunesse des sports et de la Cohésion sociale (DJSCS) de Mayotte, selon les modalités définies dans le cahier des charges.**

La généralisation des Points conseil budget (PCB) figure parmi les mesures phares de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. La démarche de labellisation des PCB a été lancée le 8 avril 2019 lors du premier comité de pilotage national, présidé par François Soulage.

### **Qu'est-ce qu'un Point conseil budget ?**

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Le gouvernement a annoncé la labellisation de **400 PCB d'ici 2022 avec pour** chaque structure labellisée un financement de **15 000 € par an. 150 structures ont été labellisées dès 2019 et 250 seront labellisées en 2020.**

### **Le label Point conseil budget**

Pour être labellisé, le PCB doit mettre en œuvre les actions suivantes : **accueil, écoute et information, accompagnement budgétaire et accompagnement à la procédure de surendettement.**

Il s'engage notamment à :

- ▶ suivre une formation comprenant **un socle thématique commun**
  - ▶ renseigner **un rapport d'activité annuel**
  - ▶ s'inscrire dans **le maillage territorial** pour l'accès aux droits et l'inclusion bancaire.
- Certains PCB interviennent également auprès des créanciers locaux.**

(pour plus d'informations se reporter au cahier des charges)

Pour bénéficier du label « Point conseil budget », toutes les structures doivent déposer une candidature selon les modalités précisées au cahier des charges. **Seules les structures retenues peuvent utiliser le label PCB.** Pour Mayotte, 2 PCB pourront bénéficier de la labellisation et du financement de 15 000€ en 2020.

Les dossiers des candidats de Mayotte sont à transmettre par courrier ou courriel à :

Adresse postale :

**D.J.S.C.S. de Mayotte  
Centre d'affaires Maharadjah  
Bât. A et C  
rue de l'Archipel à Kawéni  
BP 104  
97600 MAMOUDZOU**

Adresses courriel :

**[djscs976-cohesion-sociale@jscs.gouv.fr](mailto:djscs976-cohesion-sociale@jscs.gouv.fr)**

**Pour plus de renseignements et pour consulter la Boîte à Outils PCB, rendez-vous sur [mesquestionsdargent.fr](http://mesquestionsdargent.fr)**